

ville de Malakoff

AVENANT N°2 AUGMENTATION DE MONTANT

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Mairie de Malakoff
Hôtel de ville
1 Place du 11 Novembre 1918
CS80031
92245 Malakoff

Représentée par la Maire Madame Jacqueline BELHOMME

B - Identification du titulaire de l'accord-cadre

ALDA MAJUSCULE
Rue Diderot - ZAC de la Garenne
93110 Rosny-Sous-Bois

Représentée par le président, Monsieur Enrico ORLANDO

C - Objet de l'accord-cadre

Fourniture et livraison d'enveloppes, papiers, fournitures de bureau, scolaires et pour activités manuelles/ Lot n° 03 : Fournitures de bureau et de matériels scolaires

Référence de l'accord-cadre : 230703 - LOT 03
Date de la notification : 13/10/2023

Durée de l'accord-cadre : un an à compter de la date de l'émission du premier bon de commande.
Nombre de périodes de reconduction : 3
Durée maximale de l'accord-cadre, toutes périodes confondues : 48 mois.

D - Objet de l'avenant

Conformément aux articles L.2194-1 6° et R.2194-8 à R.2194-9 du Code de la commande publique, un marché public peut être modifié sans nouvelle procédure lorsque le montant des modifications reste inférieur aux seuils européens et, s'agissant d'un marché de fournitures ou de services, à 10 % du montant initial.

En raison de besoins accrus identifiés dans le secteur éducatif et afin d'assurer la bonne exécution des prestations prévues, il convient d'ajuster à la hausse le montant maximum du marché pour la première période de reconduction.

Il est précisé que les modifications apportées depuis le début du marché demeurent d'une ampleur limitée et que le montant cumulé des ajustements reste inférieur à 5 % du montant initial, sans incidence sur l'objet ou l'économie générale du contrat.

Montant initial de l'accord-cadre :

- Montant HT : 280 00,00 €, soit 70 000,00 € annuel ;
- Taux de la TVA : 20,0% ;
- Montant TTC : 336 000,00 €, soit 84 000,00 € annuel.

Montant après avenant n°1 :

- Montant HT : 287 000 €, soit 77 000,00 € pour la période initiale ;
- Taux de la TVA : 20,0% ;
- Montant TTC : 343 000,00 €, soit 92 400,00 € pour la période initiale ;
- % d'écart introduit par l'avenant : 2,5%.

Montant présent avenant n°2 :

- Montant HT : 5 600,00 € annuel ;
- Taux de la TVA : 20,0% ;
- Montant TTC : 6 720,00 € annuel ;
- % d'écart introduit par l'avenant : 2%.

Nouveau montant total de l'accord-cadre :

- Montant HT : 292 600,00 €, soit 77 000,00 € pour la période initiale, 75 600,00 € pour la première période de reconduction ;
- Taux de la TVA : 20,0% ;
- Montant TTC : 349 720,00 €, soit 92 400,00 € pour la période initiale, 90 720,00 € pour la première période de reconduction.

F - Signature du titulaire de l'accord-cadre

A
Le

Signature du titulaire

G - Signature du pouvoir adjudicateur

A
Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur

H - Notification de l'avenant au titulaire de l'accord-cadre

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent avenant »

A
Le

Signature

En cas d'envoi en LR AR :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du contrat)

En cas de notification par voie électronique :

Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire de l'accord-cadre :